# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

**Mardi 7 Rajab 1443**
**8 Février 2022**

**N° 16**

**38ème année**

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

## Sommaire

**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... **266**
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce..... **267**
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Constitutions ..... **272**
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... **272**
Avis aux créanciers..... **277**
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... **278**
Sociétés à responsabilité limitée ..... **280**
**Divers**
Avis au public..... **280**
**Bilans et Comptes Financiers**
Bilan de SICAV RENDEMENT ..... **281**
Bilan de SICAV CROISSANCE ..... **283**

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Notice d'information au public**

**(Suivant l'article 164 du code des sociétés commerciales)**

**Société TRANSIA EXPRESS «SOTREX»**

**Capital : 50 000 Dinars**

**Identifiant unique RNE : 0002484 T**

**Additif à l'annonce parue au JORT n°117 du 10/12/2021**

**(Annonce numéro: 2021 R02994SANB2)**

- Dépôt des fonds : Les fonds provenant de la libération en espèce des actions souscrites, seront logés dans un compte indisponible ouvert au nom de la société auprès de la BIAT (agence n° : 59 - Tunis) sous le n° : 08307000593200971621.

2022R00239SANB2

---

**Extrait du procès-verbal du conseil d'administration**

**Tenu le lundi 10 janvier 2022**

**SOCIETE FINANCIERE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "SOFINREC"**

**Société anonyme**

**Au capital de 13.775.000 Dinars**

**Immeuble l'Atrium Bureau N°14 Rue de l'Ile Rhodes**

**Les Jardins du Lac 1053 Les Berges du Lac II - Tunis**

**Registre du commerce : B120262001**

**Matricule Fiscal : 000/M/P/758657 W**

Suivant extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenue le 10 Janvier 2022, enregistré à la recette des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 11 Janvier 2022 sous le numéro de quittance M003406 et le numéro d'enregistrement 22700241, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 31 Janvier 2022 sous le numéro 20226434.

Le Conseil d'Administration a décidé :

1- La nomination d'un Président du Conseil d'administration :

La nomination de Monsieur Othman Maaouia Président du Conseil d'Administration de la société et ce à compter du 1er Janvier 2022 en lui attribuant les pouvoirs prévus par les statuts de la société.

2- La nomination du Directeur Général :

La nomination de Monsieur Salah Hosni Directeur Général de la Société et ce à compter du 1er Janvier 2022 en lui attribuant les mêmes pouvoirs accordés à son prédécesseur.

2022400278SANB2

---

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**SOCIETE TUNIPHONE**

**SARL au capital de 100.000 dinars**

**Siège social : 2 rue Ezzouhour Kélibia**

**Identifiant Unique : 0730184M**

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22/12/2021, enregistré à la recette des finances de Kélibia le 11/01/2022 sous le n°22800068, quittance M002647 les associés approuvent :

- La nomination de Mr Mongi Chaieb Gérant, avec les pouvoirs les plus étendus, suite à la démission de Mr Zoubeir Chaieb.

Il a été déposé au RNE le 20/01/2022.

2022R00246SRLB2

---

**Sté Teletec Catering**

**SARL au capital de : 2.000.000 D**

**IU : 1092319M**

Suivant PV de l'assemblée générale du 24/1/2022 enregistré à la recette des finances de Thyna le 01/02/2022 sous le n°22700123 quittance n°M005570, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le n°20226956 le 01/02/2022, il a été décidé d'autoriser aux gérants de la société d'octroyer un crédit de un million de dinars auprès de la BIAT et d'hypothéquer en cas de besoin les biens de la société.

2022X00160SRLB2

---

**AB PROMOTION**

**SARL au capital de 3 000 000 DT**

**Avenue du Japon - Montplaisir - Imm Fatma - Tunis**

**IU : 956311A**

**N° CNSS : 00252899-20**

Suivant P V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/12/2021 enregistré à la recette des finances Montplaisir en date du 25/01/2022 sous le n°22800436 - Quittance M007556 dont une copie a été déposée auprès du centre national du registre des entreprises le 02/02/2022 sous le n°20226897, il a été décidé de renouveler le mandat du gérant Mr Abdelmagid Aoudni pour une durée de 3 années avec tous les pouvoirs les plus étendus.

2022400251SRLB2

---

**Distribution des fonds de liquidation**

**UNO FACTORY**

**(Société en cours de liquidation)**

**S.A.R.L au capital social de 30.000 dinars**

**Siège social : 8, Rue du Bois Z.I Ksar Said La Manouba**

**Identifiant unique : 1153605E/A/M/000**

Conformément à l'article 46 du code des sociétés commerciales, le liquidateur de la société UNO FACTORY annonce à la suite de la publication de la décision de la dissolution anticipée de la société UNO FACTORY en date du 14 octobre 2020, enregistrée, à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 24 novembre 2020 sous le n°20506755, Quittance n°8461 et déposée au Centre National du Registre des Entreprises - Ben Arous le 11 décembre 2020 sous le numéro 2020118825, qu'il n'existe pas de créanciers inscrits à la liste des créanciers, et réserve le produit de la liquidation aux associés de ladite société.

Les créanciers éventuels de la société UNO FACTORY ou toute personne intéressée disposent conformément à l'article 46 du code des sociétés commerciales d'un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de parution de présent avis pour formuler toute opposition au titre de cette distribution.

Au-delà de cette date les oppositions ne seront plus recevables.

Les oppositions devront être adressées au nom du liquidateur de la société UNO FACTORY à l'adresse suivante : 34, Place du 14 Janvier 2011, Tunis - 1001.

2022400255SRLB2

---

**STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Société "Pi2R"**

**S.U.A.R.L**

**Siège social : 14, rue Salah Hafsa Ariana 2080**

**MF : 831944/Q/A/M/000**

**RC : B117722003**

Suivant P.V, d'Assemblée Générale ordinaire en date du 10 Janvier 2018 enregistré à la recette des finances Cité administrative Ariana le 22 décembre 2021 quittance n°1113138 enregistrement n°21706644 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 31 janvier 2022 dont dossier n°20226438. Il a été décidé de changer la forme juridique de la société de société à responsabilité limitée SARL à une société unipersonnelle à responsabilité limitée SUARL, elle est composée d'une seule personne physique Madame Hosni Krid Gargouri dénommée «associé unique».

2022400262SRUB2

---

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Résiliation de vente d'un fonds de commerce**

Par acte soussigné du 24/01/2022 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 24/01/2022 Quittance n° M005104.

Mme Lamia Romdhana Epouse Ben Hamouda CIN n°05658250 et Mr Marwen Ben Chikh Ali CIN n°08960605 ont résilié le contrat de vente du fonds de commerce librairie sise à Rue Istanbul Bizerte signé entre eux le 7/01/2022 Quittance n°M001807 recette des finances de Bizerte, inséré au JORT n°07 du 18/01/2022 et que le montant de la vente a été restitué à l'acheteur et que le local commercial a été récupéré par la vendeuse.

Le présent avis a été publié aux journaux «Achourouk et Le Quotidien» du 2/2/2022.

2022T00131FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

**(Maître Jamel Ahmed Mars avocat à Médenine)**

En vertu d'un acte sous seing privé avec signature légalisée à la commune de Médenine le 24/01/2022 et enregistrée à la recette des finances de Médenine le 26/01/2022, sous n°22200348 et reçu n° M0010129, Madame Nejiba bent Hedi Torjem, titulaire de la CIN n°03491368, demeurant à cité sidi Abdessalem Médenine, a vendu par procuration au profit de monsieur Salem Ben Mabrouk Mcharek titulaire de la CIN n°00195136 demeurant à cité elhmayda avenue Nebhana Médenine, la totalité du fonds de commerce (avec tous ses éléments corporels et incorporels) exploité au local commercial situé à rue Mansour elhouche place 7 novembre Médenine destiné à papeterie et librairie nommé «librairie el joumhouria» à Monsieur Kamel Ben Mohamed Nalouti, titulaire de la CIN n°05747633, demeurant à Metameur Médenine.

Les oppositions sont à recevoir dans le délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne chez le procureur de la vendeuse Salem Ben Mabrouk Mcharek à son adresse susvisée. Etant entendu qu'un avis similaire est paru aux journaux Achourouk du samedi 29/01/2022 et le Quotidien du samedi 29/01/2022.

2022R00231FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte s s p, enregistré à la recette des finances Sidi Hessine Sijoumi le 25/01/2022, quittance n° M009157, Mr. Nidhal Jawa a vendu à Mm Mbarka Nefzi, le fonds de commerce vente poisson exploité à l'immeuble K1 résidence Diare Ben Mahmoud Elagba Tunis

Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds de commerce vendu et au bureau de Mtre Bacha Faouzia à la Résidence Dorret El Mourouj 6, 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 02/02/2022.

2022R00232FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte s s p, enregistré à la recette des finances Mourouj le 12/01/2022, quittance n°M003681, Mm. Sarra Chaabane a vendu à Mr.Mourad Tebban, le fonds de commerce consistant en une agence immobilière exploité dans le local situé à l'avenue des Martyrs Mourouj 1 - Ben Arous.

Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds de commerce vendu et au bureau de Mtre Bacha Faouzia à la Résidence Dorret El Mourouj 6, 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 02/02/2022.

2022R00233FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare - Tunis le 19-01-2022 sous le n° 22200110 quittance n°M004465, Mr Ali Bouslama a cédé à Mm Nesrine ICHI un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels situé à la rue 9270 Djebel Jeloud Tunis, destiné vente produits alimentaires. Les oppositions aux prix de cession doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur à son adresse au : rue 9270 Djebel Jeloud Tunis. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 01-02-2022.

2022R00234FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

**SOCIETE AVICOLE MODERNE**

**Société anonyme**

**Au capital de : 5 400 000 dinars**

**Siège social : Avenue 9 Avril Boumhel El Bassatine 2097, Ben Arous (Bp 78)**

**Inscrite" au RC de Tunis sous le numéro : B136992001**

**Matricule Fiscal : 02076F/P/M/000**

**CNSS : N°00454092-35**

Par acte sous seing privé en date du 3/01/2022, enregistré à la recette des finances Habib Thameur en date du 27/01/2022 sous le n°22200237, quittance n°M005530, SAVIMO a cédé à Mr Mohamed Ben Aissia, la totalité du fonds de commerce (Vente des Volailles) sis au 35 rue de saline Tunis.

Les oppositions pourront être signifiée dans les vingt jours suivant la publication au J.O.R.T, chez Maître Wassim Majdi au Palmarium quatrième étage bureau 5 Tunis.

La présente annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Le quotidien du 02 février 2022.

2022R00238FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu du contrat de vente signé le 12/01/2022 et enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance le Bardo le 19/01/2022 reçu n°5796 enregistrement 22200218.

Mr Mohamed Ben Tahar Ben Cherif Manai demeurant au 07 Rue 602 Ezzahrouni Tunis a vendu à Mme Imen Bent Mohamed Ben Mansour Hamza demeurant au 2 rue Mecque Al Mokarama Manouba Alwosta Manouba la totalité du fonds de commerce exploité à l'exposition et la vente de Ceramic sis à 19 rue Elkarawen cité el Wifak le Bardo Tunis.

Toute opposition à cette vente doit être déposée entre les mains de l'avocate maître Mouelhi Rym sis à 15 rue Jean Jaurès 2éme étage Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Assahafa le 3/02/2022.

2022R00240FCCC2

**Donation d'un fonds de commerce**

Il appert suivant acte notarié en date du 02/10/2017 enregistré à la recette des finances Kasserine le 13/3/2020, quittance n°M023261 enregistrement n°20101409 Hammami Fathi Ben Ali Sassi Ben Mohamed demeurant 01 Rue de La Libye Cité Ezzouhour Kasserine a donné à son père Hammami Ali Sassi Ben Mohamed demeurant 01 Rue de La Libye Cité Ezzouhour Kasserine la totalité du fonds de commerce «COIN FRUIT MESK ELLIL» sis à l'Avenue Houcine Zarroug Cité Ennour Kasserine activité principale vente des fruits et des légumes en détail.

Pour toute opposition dans le délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel s'adresser au receveur Hammami Ali Sassi demeurant 01 Rue de La Libye Cité Ezzouhour Kasserine.

2022R00248FCCC2

---

**Donation d'un fonds de commerce**

Selon le contrat de donation rédigé par Maître Notaire Daghfas Mounira et son collègue le 23/12/2021 enregistré au registre des finances le 27/12/2021 sous le numéro de quittance Mo93728, Monsieur Mahmoud Ben Mohamed Arouay a fait don à sa femme Madame Mahbouba Bent elhaj Mahamed Arouay concernant le fonds de commerce situé à 15 place Hédi Chaker 4180 Houmet Souk Djerba.

Toute objection concernant la donation sera acceptée à l'adresse du fonds de commerce.

Il a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 30/01/2022.

2022R00250FCCC2

---

**Renonciation au fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Sousse Riadh le 21/01/2022 sous le n°22200110, les héritiers de feu Laila Gadhi renoncent à leurs droits au fonds de commerce situé à rue Moussa Ibn Noussair cité Riadh Sousse, exploité comme librairie et ce au profit de M. Mohamed Gadhi.

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au jort au siège du dit fonds. Cet avis a été publié le 3/02/2022 au Journal Quotidien.

2022S00134FCCC2

---

**Attribution d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte ssp de partage en date du 28/01/2022 enregistré à Hammam Sousse le 31/01/2022 quittance n°10510 enregistrement n°22100465 établi entre les héritiers de Samir Zbidi demeurant à av de la République Hammam Sousse a été attribué à Mme Nawel Zbidi la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à 14 av de la République Hammam Sousse connu sous le nom de «Pharmacie Samir Zbidi» et exploité dans la vente des médicaments et des produits cosmétiques.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains Mme Nawel Zbidi à l'adresse du fonds de commerce sus indiqué dans un délai n'excédant pas 20 jours à partir de la Parution du présent Avis au J.O.R.T.

Le même avis a été publié au journal Echourouk le 3/02/2022.

2022S00136FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances le Lac Tunis le 27/01/2022 en vertu de la quittance n°M010074, Monsieur Anis Ben Mohamed Kamel titulaire de la CIN n°08312608 a vendu à Monsieur Sabri Ben Rachid Amari titulaire de la CIN n°04662630, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels (exploité entant que café) sis à la résidence khamael rue du Lac Léman les Berges du Lac Tunis.

Les oppositions seront reçues dans le délai légal chez l'acheteur à son adresse élue sise à la résidence «l'arch Carthage», appartement C21, jardins de Carthage, Tunis.

Cette annonce a été insérée au journal «La Presse» en date du 4/2/2022.

2022S00137FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant l'acte du 27/12/2021 enregistré à la recette des finances Monastir le 18/01/2022 sous le n°22200299 quittance n°Mo03648, Me Nawel Bent Mohamed Salah Belguith CIN n°06861290 a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue Habib Bourguiba n°16 Monastir exploité à toute activité commerciale à Mr Fakhreddine Ben Mongi Henia.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur au domicile du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication de cette annonce au journal officiel de République Tunisienne.

Cette cession a été publiée aux journaux "Echourouk et Le Quotidien" en date du 01/02/2022.

2022S00139FCCC2

---

**Cession d'un fonds de commerce**

En vertu de contrat de vente daté de 27/01/2022 et enregistré à la recette des finances le 01/02/2022 sous le n°22200276, quittance n°M008747, Mr Omar Zhiwa a vendu à Mr Nawfel Jarrar tout le fonds de commerce situé à rue entre les cafés n°2 Sousse Medina dont l'objet est la vente et la fabrication des bijoux et des produits artisanales.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de la présente annonce au J.O.R.T.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 4/2/2022.

2022S00140FCCC2

---

**Cession d'un fonds de commerce**

En vertu de contrat de vente daté de 17/01/2022 et enregistré à la recette des finances le 24/01/2022 sous le n°22200160, quittance n°MO05510, Monsieur Fayçal Ben Salem a vendu à Monsieur Hamza Ben Abid tout le fonds de commerce situé rue Ibn Charaf 139 cité Riath Sousse dont l'objet est la vente des fruits et des légumes.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de la présente annonce au J.O.R.T.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 4/2/2022.

2022S00141FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte s.s.p, du 28 janvier 2022, enregistré à la recette des finances de Sahline le 28/01/2022; quittance n°M003791; enregistrement n°22200143, Mr Jaidane Mohamed Ben Hechmi, titulaire de la Cin 04176315, identifiant unique n°0741923J a vendu la totalité du fonds de commerce à savoir la Boulangerie de Type C dénommée Boulangerie Jaidane JMH, sise à Sahline, avec tous ses éléments corporels et incorporels à Société Fatma Boulangeries identifiant unique 1694380Q.

Toute opposition devra être formulée à l'acheteur domicilié au cabinet de Maître Korbi Mohamed sis au 51 bis Avenue de la République Sousse 4000, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R. T.

Dépassant ce délai, les oppositions ne seront plus recevables.

Un avis de vente du fonds de commerce a été publié au journal «Al chourouk» du vendredi 4 février 2022.

2022S00142FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Monastir le 24/01/2022 quittance n° M004573 enregistrement n°22200398 Mr Aymen Frih et Moheb Chaieb vendent à Mr Fares Chaieb le fonds de commerce consacré à la vente de produits alimentaires exploité au local sis à R 4 n°11 Monastir. Les oppositions seront acceptées chez Moheb Chaieb à l'adresse du fonds dans les délais ne dépassant pas vingt jours à partir de la date de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne la publication de cet avis a été faite au journal «Le Quotidien» en date du 4 février 2022.

2022S00143FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Ksar Hlel le 24/01/2022 sous n°22200146 quittance n°5317, Mme Zakia Haj Hammouda, CIN n°00231218, demeurant à Rue Majerda Ksar Hlel Monastir, a vendu et cédé aux fils de Mr Mohammed Ben Bannour Belgacem, Mr Ibrahim titulaire de la CIN n°06915154, et Mr Houcem titulaire de la CIN n°06966501, et Mr Hassen titulaire de la CIN n°06987070 demeurant à Rue Maarouf Rassafi à Moknine Monastir, la totalité du fonds de commerce du local commercial sans nom destiné pour tous commerce, sise à la Rue Palestine Ksar Hlel Monastir Local n°2, avec tous ses éléments corporels et incorporels les oppositions se font entre les mains des acheteurs à leurs adresse destiner, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 4/2/2022.

2022S00144FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé daté et enregistré à la recette des finances de Monastir le 19/01/2022 quittance n°M004027 enregistrement n°22200336 Mr Akram Essid vend à Mme Besma Amdouni le fonds de commerce consacré au commerce des produits alimentaires exploité au local sis à l'avenue Habib Bourguiba Monastir. Les oppositions seront acceptées chez Mme Besma Amdouni à l'adresse du fonds dans les délais ne dépassant pas vingt jours à partir de la date de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne. La publication de cet avis a été faite au journal «Le Quotidien» en date du 3/2/2022.

2022S00146FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par ASSP du 30/9/2021 enregistré à Sousse le 10/11/2021, n°60551/21203856 la société LA COURONNE, Matricule fiscal n°989509S a vendu à Monsieur Lotfi Amri le fonds de commerce de vente de chaussures et sacs à main et prêt-

à-porter pour femmes sis au B32 centre commercial Slim Centre Khezama Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues chez l'acquéreur élisant domicile au cabinet maître Anouar Ben Hadj Ali Rue Ali Belhaouane Sousse. Dans les délais légaux.

Cette annonce a été insérée au journal le Quotidien le 5/2/2022.

2022S00147FCCC2

---

**Donation d'un fonds de commerce**

Maître Turki Malek et son collègue avisent le public qu'ils ont rédigé un contrat de donation d'un fonds de commerce daté le 2 janvier 2022 de monsieur Nazih Makni au profit de son fils Ahmed Makni 50% de la totalité du fonds de commerce de "pharmacie Nazih Makni" avec ses constituants matériels et moraux situé à l'avenue Mokhtar Ziedi n°17 Sakit Ezzit Sfax identifiant unique 0180590L publié au journal quotidien Achourouk le 28 Janvier 2022.

Toute opposition doit être faite dans les délais légaux au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnelle 3001 Sfax.

2022X00158FCCC2

---

**Donation d'un fonds de commerce**

Suivant acte de donation, rédigé le 11 janvier 2022 par les deux notaires Brahim Dhouib et Sameh Jarraya enregistré à la RF de Sakiet Ezzit Sfax le 19 janvier 2022, n°de quittance M005376; Mme Manel Abdelkefi CIN n°08808493 a donné en donation au profit de sa mère Wided Abdelkefi CIN n°01053032 son domicile Rue de l'Environnement rue Ibn Badis n°18 Chihia Sfax la totalité du fonds de commerce exploité au local destiné au commerce de vente des produits alimentaires des articles ménagers des puzzles ménagers des épices et de la viande de volaille situé à route de Tunis wadi al-Qarawa rue Al-Hadi shaker Sakiet Ezzit Sfax.

Les oppositions seront reçues au bureau de notaire Brahim Dhouib situé à la route de Tunis km 6.5 sakiet ezzit Sfax dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette publication est faite dans le journal "Achourouk" du 22 Janvier 2022.

Cette publication est faite dans le journal "le Quotidien" du 22 Janvier 2022.

2022X00161FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Abou Kacem Chebbi Sfax le 02/02/2022 sous le n°22600494 quittance n°M012168, Ikram Abidi CIN n°22600494 MF 0514184F et Chahir El Abidi CIN n°08708747 ont vendu à WIFAK BANK S.A.R.L MF 798651LPM000 le fonds de commerce du local sis à Tunis à l'angle avenue Habib Bourguiba n°19 et rue Hédi Nouira n°2 abritant actuellement le café Tunis. Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT au domicile élu étude Maître Adel Atitallah sis à IMM Attijeri Bank 3ème étage Sfax.

Cette vente a été publiée au journal (الشروق) le 4/02/2022.

2022X00167FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Abou Kacem Chebbi Sfax le 02/02/2022 sous le n°22200491 quittance n°M012129, WIFAK BANK, S.A MF : 798651LPM000 a vendu à Société DESIGN MODE, SARL MF 000 M B 924414/G le fonds de commerce du local sis à Tunis angle avenue Habib Bourguiba n°19 et rue Hédi Nouira n°2 abritant actuellement le café Tunis.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT au domicile élu étude Maître Adel Atitallah sis à IMM Attijeri Bank 3ème étage Sfax.

Cette vente a été publiée au journal (الشروق) le 4/02/2022.

2022X00168FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Tahri Abdel Moumen avocat à la cour de cassation le 20/01/2022 enregistré à la recette des finances d'Elmorouj le 20/01/2022 n° de quittance M006353, n° d'enregistrement 22200269, Mr. Ben Chamakh Jamal, C.I.N n°05178137 fait à Tunis le 4/7/2012 domicile élu au 13 rue Habib Bourguiba Ben Arous, a vendu à Mme Hadhraoui Nadia Ep. Miraoui Nejib, C.I.N n°11905416 délivrée à Tunis le 17/7/2012 domicile élu à Ennasr Bouhajla Kairouan, tout un fonds de commerce de Boulangerie sis à la rue Aden centre commercial Boukhris Elmourouj 3 Ben Arous.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de Maître Tahri Abdel Moumen, 55 rue Oum Kalthoum, Tunis, et entre les mains du vendeur Mr. Ben Chamakh Jamal, 13 rue Habib Bourguiba Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au journal officiel.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk du 2/2/2022.

2022400253FCCC2

---

**Cession d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé du 21 janvier 2022, enregistré à la recette des finances Boumhel, le 28 janvier 2022 (Q M007311, E 22200281), la Société AlphaSport, SARL, titulaire du RNE et MF n° 1556199B, dont le siège est au Centre Ktatni, Boumhel, a cédé à la Société Sportec Body, SUARL, titulaire du RNE et du MF n°1721467C, dont le siège est à la Rue Abderahmane Azame, Montplaisir, le Fonds de Commerce exploité au 1er étage du centre «Ketatni», Boumhel El Basatine.

Les oppositions doivent être formées entre les mains de Maître Mohamed Boussama, de la société «Avocats Associés», à son siège sis à Montplaisir, Centre «Babel», dans le délai de 20 jours à compter de la parution du présent extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne. Le présent avis a été publié dans les quotidiens Echourouk et le Quotidien du 3 février 2022.

2022400260FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous-seing privé, enregistré le 21/01/2022 à la recette des finances, rue d'Autriche sous le numéro 22200304, quittance n°M006750. Les héritiers Othmen Ben Béchir Gmati ont cédé le fonds de commerce exploité pour la vente des pâtisseries, leur appartenant sis au 69 avenue Taieb Mhiri - Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels, à la société STE.H-I TRADING (S.A.R.L).

Les oppositions éventuelles seront adressées à l'étude du rédacteur de l'acte Maître Mongi Ghribi, avocat à la cour de cassation, Im Solen 2, Cité Mahrgéne, n°8 - Mutuelle Ville - Tunis 1082 dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 5 février 2022.

2022400263FCCC2

## Location gérance libre

**Contrat de Location d'un Fonds de Commerce**

**En Gérance Libre**

Par acte du contrat de location de gérance libre du fonds de commerce enregistré à la recette des finances rue Ghandi - Tunis en date du 16/11/2021 reçu n°75067 et enregistrement n°21304867. Il a été procédé à la location de la société Tunis Center inscrite au Registre National des Entreprises d'un identifiant unique n°0033245A dont le siège social est à Tunis, 4 rue de Grèce - 1000 Tunis du Fonds de commerce du local n°381 sis au deuxième étage du Centre Commercial «Le Palmarium» au profit de Monsieur Anis Ben Moncef Ben Ibrahim Hammami titulaire de la carte d'identité nationale n°08149223 en date du 29/12/2009 dont l'activité est exclusivement le commerce des articles sportifs.

Cette annonce a été publiée au journal «Alchourouk» le 14/01/2022.

2022T00132FCCC3

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé rédigé le 4/02/2021 et enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 12/02/2021 quittance n°M015969 Mme Noura Ben Mohamed connue Maawia Chiha titulaire de la cin n°01731262 délivrée le 17/10/1994 sis à avenue Ibn Batouta Dar Chaabaane Fehri Nabeul a loué à Hanen Ben Mohamed Saleh Ben Amou titulaire de la CIN 06423322 délivrée le 28/10/2013 sis à Av Ibn Batouta Dar Chaabaane Fehri Nabeul la totalité de son fonds de commerce exploité à la vente des épices et des produits alimentaires situé à Av Tayeb M'hiri Hammamet.

Les oppositions seront formulées auprès de la locatrice Hanen Ben Ammou à l'adresse du local du fonds de commerce situé Av Tayeb M'hiri Hammamet dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la location au jort.

Cette annonce a été publiée dans 2 journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» le 27/01/2022.

2022R00227FCCC3

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant l'acte, sous seing privé du 3/11/2021, enregistré à la recette des finances à Hammamet le 8/11/2021 sous le n°21304917, quittance n°M102807, Mr Haikel Ben Mahmoud Chaabani titulaire de la C.I.N n°06398772 délivrée le 4/12/2007 donne la location d'un fonds de commerce enregistré au registre national des entreprises sous le matricule n°1302192/L à Mme Ahlem Bent Salah Brinis titulaire de la C.I.N n°06391624 délivrée le 24/6/2010 correspond à un local d'un café de 1ère Catégorie sise à l'avenue des Nations-Unies Hammamet 8050. Toute opposition sur la location du fonds devra se produire entre les mains de locataire du fonds de commerce à l'adresse du local sus indiqué dans un délai du 20 jours.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Essahafa et la Presse le 23/12/2021.

2022R00249FCCC3

**Location de fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Goulette en date du 14/01/2022 sous le n°22500312 Quittance n°7212, Monsieur Hamid Ben Amor Ben El Abidi Koraichi, titulaire de la CIN n°02166990 a loué à la Société BEAUTY MAISON DE COIFFURE, MF N°1660767 Y, tout le fonds de commerce destiné au commerce de tous produits autre que station lavage auto, atelier ou café avec tous ses éléments corporels et incorporels et sis au : 18 Avenue de l'Environnement, Cité Jardin la Soukra El Aouina 2045, et ce pour souscription en nature au capital de la Société AHM COSMA. MF n°17522138.

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au JORT à l'adresse dudit fonds de commerce.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 3/2/2022.

2022400246FCCC3

**Location d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé du 21/01/2022, enregistré à la recette des finances au Palais de finances Bizerte le 24/01/2022 sous le n°22300229, la société Mariem, siégeant à l'avenue Farhat Hached Oued El-Marj Bizerte, a loué à Mme Safa Fouchali, demeurant 38 rue El-Askri Bizerte le fonds de commerce exploité dans la vente des épices, variantes et produits alimentaires, sis à l'Avenue Farhat Hached Bizerte.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk ainsi qu'au journal Le Quotidien du 27/01/2022.

2022400249FCCC3

**Location**

**SOCIETE MAZANIS MEUBLES**

**Siège social : 5 Avenue d'Afrique El Menzah 5 Tunis**

**M.F : 505485Q/P/M/000**

En vertu de contrat de location de fonds de commerce le 13/01/2022 enregistré à la Recette des finances Menzah 6 le 28/01/2022 sous le n°M013385 enregistrement n°22300569 la société, MAZANIS MEUBLES : loue le local sis 5 Avenue d'Afrique El Menzah 5 Tunis à la société MA BOUFFE ZEN à compter du 16/01/2022.

Il a été publié dans le journal quotidien du 5/2/2022.

2022400261FCCC3

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Avis**

Nom de l'association : RAFIQ école de la deuxième chance

Objet : Socio-culturel.

Objectifs :

1- Contribuer au soutien matériel et moral des jeunes décrocheurs des écoles et qui sont âgés entre 12 et 20 ans.

2- Contribuer au développement culturel et social.

3- Développer des relations avec des associations et des organisations à objectifs similaires à l'intérieur du pays et aux autres pays avec lesquels la Tunisie entretient des relations diplomatiques.

Adresse : Rue de l'Usine n° 18 - Charguia 2 - Ariana - 2035

Adresse mail : rafiq.e2c@gmail.com

Membres :

Najiba Mhamdi Bahloul : Présidente

Ahmed Marrakchi : Vice-président

Mekki Ksouri : Secrétaire général

Monia Zghal : Trésorière

Zohra Ben Lakhdar : Membre

Abdelaziz Halleb : Membre.

2022R00247APSF1

---

**Constitution d'une association sportive**

Nom de l'association : LEADERS CLUB DJERBA (LCD)

Siège social : bureau n°2 2ème étage complexe Yasmine 19 rue Boumassouar Houmet souk Djerba 4180

Spécialités : basket ball

Objectifs : former et encadrer les jeunes, les encourager, développer leurs capacités physiques et techniques et les promouvoir au plus haut niveau sportif

Membres :

Président de l'association : Najla Ardhaoui

Secrétaire Général : Ines Berrached

Trésoriére : Samia Berrached

Responsable de formation : Abdelkoddous Hajjaji.

2022S00145APSF1

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente aux enchères publiques**

**Etude de Maître Hidri Faten**

**Avocate à la cour de cassation**

**58 Rue Al Djazira Tunis**

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. inscrite au registre de commerce sous le n°B187881996 ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire .

Partie poursuivie : 1- Sami Ben Laabidi Jlif CIN n°07808871 demeurant douar Ejleifia Jendouba.

2) Anis Ben Mahmoud Ben Jemai demeurant Hanchir el Kharouba Elkledia

3) Mohamed Ben Ali Abidi CIN n°07941707 demeurant, Souk Essebt Jandouba, en leur qualité de tiers détenteurs et propriétaires.

Samira Ben Rabeh Amdouni, CIN n°00713647, demeurant rue 6414 cité Khaled Ben Elwalid Ariana et, 12 rue Taher Ben Achour Ezzahra 2034 en sa qualité de débiteur et hypothécaire avant de vendre la propriété.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis. Tel : 71.326.657 MF : 114576/S

Immeuble saisi et mis en vente :

Il s'agit de la propriété faisant l'objet du Titre foncier 61532 Ben Arous dénommé «dridi 1», d'une superficie de 1 hectare, c'est un terrain agricole, clôturé non boisé situé entre Mornag et elklidia proche de l'usine de fromage landor, il fait partie de la propriété connue sous le nom de Hanchir el kharouba sur lequel a été construit une villa non achevée d'une superficie de 200 m².

Mise à prix : La mise à prix est de 285.000.000 dinars outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le jeudi 10 mars 2022 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous.

La visite est possible tous les jours.

2022T00130VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie Immobilière**

1) Créancier : Mr Angenot Olivier, domicilié en Belgique.

2) Débiteur saisi : Mr Ben Aziza Daoued, domicilié à Elâazayzia Dar Allouch, délégation de Hammam Leghzez, gouvernorat de Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Bel Haj Ali Houda, avocate à la cour de cassation, 2, boulevard de l'environnement Menzel Temime, M.F n°PA1000039/Z.

4) Immeuble saisi : (Suivant la description de l'expert Mr Habib Ferjani selon son rapport d'expertise en date du 14/7/2021) est comme suit :

1- Une partie du bien immeuble objet du titre foncier n°571387 Nabeul, représentant des parts indivises ayant une superficie totale de 375m² faisant partie de la propriété nommée "Mabrouka 592" constituée de la parcelle n°374 du plan cadastre du Cap Bon, zone V, arrondissement B sis à Dar Allouch gouvernorat de Nabeul. Le bien destiné à la vente est un terrain nu, rectangulaire, à vocation agricole, sis à la ville de Dar Allouch, délimité par la propriété des héritiers de Younes Zammit au nord et les héritiers de Mokhtar Al Hafsi à l'Est et une route projetée au plan d'aménagement de la commune de Dar Allouch à l'Ouest et le bien de Mr Mohamed Ben Salah Ben Aziza au Sud.

2- Une partie du bien immeuble objet du titre foncier n°41659 Tunis 2, représentant des parts indivises ayant une superficie totale de 1267.05m² faisant partie de la propriété nommée "Salwa 138", constituée de la parcelle n°360 ayant une superficie totale de 16110 m² située à proximité de la plage de Dar Allouch. Le bien destiné à la vente est un terrain nu, rectangulaire, à vocation agricole, délimité par un passage agricole au Nord et la propriété d'autrui à l'Est et l'Ouest et une demeure privée au Sud.

3- Une partie du bien nommé "SANIYET EDDAR V" objet du titre foncier n°571093 Nabeul, constitué de la parcelle n°354 du plan cadastre du Cap Bon, zone V, arrondissement B sis à Machiekhet Hammam Leghzez ayant une superficie de 1400 m². Le bien destiné à la vente est un terrain rectangulaire à vocation agricole, situé à proximité de la plage de Dar Allouch (environ 400m) et au milieu d'une agglomération d'habitation et clôturé de tous les côtés avec une entrée Est, délimité par une route pavée au Nord et une rue non aménagée à l'Est et un terrain nu à l'Ouest et au Sud. Il est composé d'une demeure à usage d'habitation d'une superficie de 228 m², dotée de toutes les servitudes nécessaires et composée de 3 étages. Le rez-de-chaussée est constitué de 2 salles de séjour et de 5 chambres à couchers, une salle à manger, une cuisine, une salle d'eau et une salle de bain avec 1 studio d'une superficie de 60m² composé d'une salle de séjour, d'une chambre à coucher, une salle d'eau, et une cuisine sachant que les 2 autres étages ne sont pas encore aménagés la superficie de chacun est de 228m². Le bien objet de la vente est constitué également de 2 studios à usage d'habitation ayant chacun une superficie de 60m² et se composant d'une salle de séjour, une chambre à coucher, une salle d'eau et une cuisine.

4- Une partie du bien nommé "AIN EL FAIHA" représentant des parts indivises ayant une superficie de 5647.820 m² objet du titre foncier n°575764 Nabeul, constitué des parcelles n°864-867-1099-1381-1653-1684 du plan cadastre du Cap Bon, zone V, arrondissement D, sis à Machiekhet Hammam Leghzez gouvernorat de Nabeul. Les parts représentent 2 parcelles d'un terrain à vocation agricole, et situées au milieu d'une agglomération de terrains de la même nature.

5- Une partie du bien immeuble objet du titre foncier n°571305 Nabeul, de la propriété nommée "KETAA T ALYIA" représentant des parts indivises ayant une superficie totale de 327m², constituée de la parcelle n°359 du plan cadastre du Cap Bon, zone V, arrondissement B sis à Machiekhet Hammam Leghzez gouvernorat de Nabeul, située à proximité de la mer méditerranée. Le bien destiné à la vente est un terrain nu, rectangulaire, situé à la plage de Dar Allouch et au milieu d'une agglomération d'habitation, délimité par la demeure de Arbi Ben Aziza au Nord et un passage à l'Est et délimité par la demeure de Mouawia Ben Gdara à l'Ouest et une terre nue au Sud.

6- Une partie du bien immeuble objet du titre foncier n°603620 Nabeul, de la propriété nommée "Warda 167" représentant des parts indivises ayant une superficie totale de 1346.750m² constituée des parcelles n°1296-1538-1544 du plan cadastre du Cap Bon, zone V, arrondissement G, sis à Machiekhet Azmour gouvernorat de Nabeul, sachant que les parties ne sont pas divisées en lots sur terrain. Le bien destiné à la vente est un terrain nu, rectangulaire, à vocation agricole, situé au bord de la route menant de Kelibia à Azmour, délimité par une propriété agricole au Nord et à l'Est et par une route pavée à l'Ouest et un passage agricole au Sud.

7- Une partie du bien immeuble objet du titre foncier n°612832 Nabeul, de la propriété nommée "Ben Rgaya" représentant des parts indivises ayant une superficie totale de 42.222m² constitué de la parcelle n°869 du plan cadastre du Cap Bon, zone V, arrondissement D sis à Machiekhet Kelibia, gouvernorat de Nabeul sachant que les parties indivises représentent un puits d'eau destiné à l'irrigation.

5) Mise de prix : un million cinq cent quatre vingt cinq mille six cent un dinars et 162 millimes (1.585.601,162dt).

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mercredi deux Mars deux mille vingt deux (02/3/2022) au tribunal de 1ère instance de Nabeul à partir de 9h du matin.

7) Visite de l'immeuble mis en vente : tous les jours, pendant les horaires du travail.

Observations :

A/ Pour participer aux enchères, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de Nabeul.

B/ Tout participant aux enchères doit consigner le (1/3) au moins de la mise à prix et ce à la caisse des dépôts et consignations de la recette des finances de Nabeul.

C/ Chaque enchérisseur doit se faire présenter par un avocat.

D/ Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au Greffe de la chambre des saisies immobilières au tribunal de 1ère instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocate poursuivante Maître Bel Haj Ali Houda, pendant les jours et les heures ouvrables.

2022R00229VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet Maître Boughazli Mustapha**

**Avocat à la cour de cassation**

**3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah5 Ariana**

**Tel/Fax : 71.351.773/98.314.410**

**MF : 222720KAP000**

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A. Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. - En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur : M. Sami Ben Mohamed Ben Mokhtar Boumaiza. RC 198991998 A/ CIN 0626272285 profession commerçant 10 Rue Habib Bougatfa. Dar Chaabane El Fehri - Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

4) L'immeuble mis en vente : C'est un immeuble Objet du T F 610980 Nabeul de 257 m² situé à l'entrée de Beni Khiar Avenue Habib Bourguiba

Gouvernorat de Nabeul se compose d'un terrain nu où il est permis de bâtir un Immeuble de 3 étages plus le r. d. c dans une zone d'habitation équipée de toutes les commodités.

5) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 205.600.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

6) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le mercredi 9 mars 2022 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2022R00236VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Atitallah Adel**

**Avocat**

**Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax**

La partie poursuivante : Société tunisienne de recouvrement des créances SA, RC : B196131991, sise à 52 avenue Habib Bourguiba immeuble STB, AFRICA 1001 Tunis représentée par son représentant légal domicile élue chez Maître Adel Atitallah rue Sallem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Hassen Ben Mohamed el Euchi, commerçant, cin 01244730 demeurant à avenue 14 janvier complexe arwika n°229 Sfax

- Route de l'aéroport km 9 elhajeb Sfax

- Domicile élu chez maître Mohiédine Mahfoud sis à immeuble intileka 2 bloc «d» 4ème étage Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de l'aéroport km 9 hajeb Sfax consistant en un terrain d'une contenance de 902.1 m² mesure nord sud des deux cotés est et ouest 46.5 mètres et est ouest des 2 cotés nord sud 19.40 mètres contenant une villa composée d'un hall, une salle, une véranda, 3 chambres, un bloc sanitaire, un couloir, une entrée menant à l'entée principale.

Il est délimité du coté sud par la partie saisie, du coté est par le TF n°52392 Sfax appartenant à Hssin el Euchi, du coté ouest par Taha el Euchi et du coté nord par une entrée.

Mise à prix : (73.231.800) après la réduction de prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 9/3/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X00162VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Atitallah Adel**

**Avocat**

**Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax**

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Amin Ben Rachid Ben Mokhtar Maalej, CIN 04695429, demeurant à 46 avenue Hédi Chaker Tunis

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Tunis km3 Sfax qui contient une construction composée de deux parties :

La 1ère partie consistant en une maison au 1er étage contenant 4 chambres, un hall, une cuisine, une toilette un bloc sanitaire, une air du coté est sud et du coté ouest d'une superficie de 227.7 m².

La 2ème partie consistant en un étage que contient 4 chambres, une cuisine, une toilette d'une superficie de 133.75 m².

L'immeuble est délimité du coté sud par kallel, du coté est par jammousi, du coté nord par kallel, du coté ouest par une entrée d'où son entrée.

Mise à prix : (193.545.000 d) frais en sus

La date et lieu de la vente : le 14/3/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X00163VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Atitallah Adel**

**Avocat**

**Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax**

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Mohamed Ben Mohamed Jaraya, CIN 01131903, commerçant, demeurant à n°51 rue Khaled Iben Walid Gremda Sfax 2.

2/ Rue Mohammed Hédi Kfacha Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «saadoun» objet du TF n°42650 Sfax sis à la rue de marché central dérivé de l'avenue Habib Bourguiba consistant en un terrain situé dans une zone immeuble Z c délimité du coté sud par

ghomrasni, du coté est par rue marché central, du coté ouest par société SOTAS et du coté nord par taktak.

L'immeuble consistant en un terrain clôturé d'une contenance de 498 m² sur lequel est édifié des constructions dont le toit une partie en béton et une partie en charpente.

Les constructions couvertes en charpente contiennent quatre parties :

La 1ère partie d'une superficie couverte de 57 m² situé au coté nord est de l'immeuble elle contient une grande salle et un dépôt exploité comme un point de vente.

La 2éme partie d'une superficie couverte de 48 m² contient 3 dépôts situés au coté nord.
La 3ème partie d'une superficie couverte de 89 m² contient 2 dépôts

La 4ème partie d'une superficie couverte de 114 m² contient 3 dépôts et une salle d'eau Les constructions couvertes en charpente d'une superficie couverte de 56 m² contient un dépôt au coté ouest de l'immeuble d'une superficie couverte de 9 m², un dépôt de 21 m² au coté sud ouest et un dépôt de 26 m² adjacent au coté nord de la 3ème partie. L'immeuble est équipé en eau potable et en électricité, il est délaissé et en mauvais état à l'exception de la 1ère partie.

Mise à prix : (1.020.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 14/3/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X00164VEPA1

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Atitallah Adel**

**Avocat**

**Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax**

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba domicile élu chez Arab Debt Recovery (ADR) rue Talleyrand 4ème étage 1002 Tunis.

La partie saisie :

Mohammed Hssin Miledi, commerçant, CIN 08860905 demeurant à :

1/ rue Abou Kassem Chebbi n°161 Afran km 7 Markez Sahnoun Gremda Sfax 2/ route Afran km4 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Un terrain d'une contenance de 320 m² sis à la route l'Afran km4 sur lequel est édifié des constructions consistant en deux maisons et un garage.

Une maison d'une superficie de 85 m² contenant 3 chambres, un hall, une cuisine et une toilette.

Une maison d'une superficie de 63.00 m² contenant 3 chambres, une toilette, un hall et une air non couvert.

Un garage d'une superficie de 31 m² et un air d'où son entrée.

Tout l'immeuble est délimité du coté sud par Hamida Zweri, du coté est par Zweri du coté nord par Said Zweri et du coté ouest par une entrée et Chahir Zweri.

Mise à prix : (120.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 9/3/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X00165VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Atitallah Adel**

**Avocat**

**Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax**

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RC : B193222000, MF : 0751191 b sise à3 rue d'Hollande Tunis représentée par son directeur général domicile élu chez Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : La société sprinclub djerba golf S.A MF 0345749 E, domicile élu chez maître Mohamed Sarhan Khlif, société d'avocat "mziou et keneni et khlif" son siège sis à 15 rue Gaza Mutuelle ville Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «hôtel sprin Djerba golf» objet du TF n°37540 Médenine d'une contenance de 6330m², l'immeuble dénommé «hôtel sprin Djerba golf» objet du tf n°37541 Médenine d'une contenance de 7330m², l'immeuble dénommé «hôtel sprin Djerba golf» objet du tf n°37542 Médenine d'une contenance de 9255 m², l'immeuble dénommé «hôtel sprin Djerba golf» objet du tf n°37543 Médenine d'une contenance de 8732 m², l'immeuble dénommé «hôtel sprin Djerba golf» objet du tf n°37544 Médenine d'une contenance de 33857 m², l'immeuble dénommé «hôtel sprin Djerba golf» objet du tf n°37545 Médenine d'une contenance de 17187m², l'immeuble dénommé «elmanzah IV» objet du tf n° 174 Médenine d'une contenance de 17390 m², l'immeuble dénommé «tawhidi» objet du tf n° 5617 Médenine d'une contenance de 8999 m².

Les immeubles sis à la délégation de Zfefra Djerba Midoun gouvernorat de Médenine qui constitue un grand terrain divisé en 3 parties :

La 1ère partie consiste en un terrain situé entre la route reliant Nathour tagermas du coté sud et le parc du coté nord, elle est polygonale, la longueur du coté sud est de 9.21 mètres, 14.98 mètres, 1.94 mètres, 39.20 mètres, 56.57 mètres, 50.57 mètres, 3.63 mètres, 61.74 mètres, 14.83 mètres et 14.98 mètres d'un coté et de 74.95 mètres d'un autre coté et du coté est au long de 16.62 mètres et le reste au long de 216.65 mètres, du coté nord au long de 28.29 mètres, 41.62 mètres, 164.72 mètres et 6.71 mètres d'un coté et au long de 50.12 mètres et 31.94 mètres d'un autre coté, du coté ouest au long de 75 mètres d'un coté et de 116.26 mètres et 176.47 d'un autre coté.

La première partie est délimité du coté sud par le reste du terrain de l'hôtel sprinclub Djerba, puis la route reliant nathour tegermas et houmet essouk ensuite par un terrain de golf, du coté est par le reste du terrain de l'hôtel sprinclub Djerba, puis la route reliant la route principale et la plage, du coté nord par un parc public et du coté ouest par hôtel sprinclub Djerba et hôtel elmaheri.

La 2ème partie consiste en un terrain situé entre le parc public et le DPM il est polygonal sa longueur est de 165.46 mètres du coté sud, du coté est de 78.17 mètres et 78.73 mètres de longueur, du coté nord est de 87.61 mètres, 12.71 mètres et 20.31 mètres de longueur et du coté ouest est de 169.33 mètres.

Il est délimité du coté sud par le parc public, du coté est par le reste du terrain de l'hôtel sprinclub Djerba, du coté nord par le DPM et du coté ouest par hôtel elmahari.

La 3ème partie consistant en un terrain situé dans le DPM, il est polygonal, sa longueur est de 87.51 mètres, 12.71 mètres, 20.31 mètres du coté sud, du coté est est de 6.33 mètres, 77.67 mètres et 37.94 mètres de longueur, du coté nord est de 155.58 mètres, 26.80 mètres et 12.38 mètres de longueur et du coté ouest est de 63.69 mètres.

Il est délimité du coté sud par la 2éme partie, du coté est par le DPM du coté nord par la plage et du coté ouest par le DPM.

Il contient un grand hôtel de 3 étages équipé de tous les équipements et clôturé de coté sud, est et ouest.

Le rez-de-chaussée contient l'entrée principale de l'hôtel, réception, salon, bar, restaurant principal, restaurant à la carte, café maure, pizzeria, bar plage, club pour enfant, SPA, salle de sport, piscine couverte, salon de coiffure, boite de nuit, bar latino, salle de conférence, 2 salles de réunion, des magasins, ensemble des chambres, salle d'informatique, bureaux, vestiaires, cuisine centrale, dépôt, buanderie, ateliers de maintenance, transformateur, citerne et un chaufferie d'eau.

Piscine principale, piscine pour enfants, des allées, parking, des terrasses, 4 stades de tennis, un terrain de sports polyvalent, des locaux techniques et des réservoirs de gaz.

Le 1er étage contient des bureaux administratifs, des salles polyvalentes, des restaurants et des chambres.

Le 2ème étage contient un ensemble de chambres.

L'immeuble situé dans la zone touristique Midoun et aux seins du plan d'aménagement urbain de la zone touristique et à proximité de plusieurs hôtels, des magasins et des différents équipements tel que l'électricité, l'eau potable, le réseau téléphonique, l'onas .....

La superficie de RDC :

L'entrée, la réception, des magasins et des salles polyvalentes d'une contenance de 1351 m².

La cuisine centrale, les restaurants, les bars et le café maure d'une contenance de 3700 m²

L'SPA d'une contenance de 224 m².

Le club pour enfants d'une contenance de 100 m²

Le foyer d'une contenance de 5018 m²

Le restaurant, bar plage et la piscine d'une contenance de 616 m²

Les bureaux, les dépôts d'une contenance de 720 m²

La Salle de sport d'une contenance de 260 m²

La Piscine couverte d'une contenance de 420 m²

Le bar et une construction d'une contenance de 135 m²

La loge gardiens de l'entrée d'hôtel d'une contenance de 68 m²

Les terrasses d'une contenance de 1859 m².

Les allées d'une contenance de 5281 m²

Les terrains de sports d'une contenance de 3714 m²

Les parkings et des pistes d'une contenance de 6808 m²

Les jardins d'une contenance de 66050 m².

La superficie de 1er étage :

Les bureaux administratifs et des salles polyvalentes d'une contenance de 951 m²

Les restaurants d'une contenance de 863 m²

Le foyer d'une contenance de 5018 m²

La superficie de 2ème étage : le foyer d'une contenance de 4982 m².

Mise à prix : (46.913.995.000 dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 14/3/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne, peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X00166VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

Poursuivant : L'ARAB TUNISIAN BANK (ATB) en la personne de son représentant légal, demeurant 9 avenue Hédi Nouira Tunis, immatriculée au registre de commerce sous le n°B167001997.

Partie saisie : Madame Thouraya Bent Mohamed Ben Jaouida, CIN n°05034370, demeurant 3 rue Mehrez Ibn Khalaf Carthage Yasmina Tunis.

L'Avocat poursuivant : Maître Hatem Ben Hassen, avocat près la cour de cassation, (M.F : 426117B/A/P/000), domicilié au 67 avenue Alain Savary résidence les jardins II 4ème étage 1082 Tunis.

Immeuble saisi : Il s'agit d'une parcelle de terrain rectangulaire. Sa façade principale est orientée sud et donne directement sur une rue aménagée à la Soukra. Sur cette parcelle est édifiée un duplex composé au rdc d'une chambre à coucher, d'une cuisine d'un séjour et de 2 terrasses. A l'étage on trouve 2 chambres à coucher, une salle de bain, un balcon et des escaliers conduisant au rdc.

L'immeuble objet de la vente est limité au nord par la parcelle n°33, au sud par la parcelle n°37, à l'ouest une rue où se trouve sa façade principale, et à l'est la parcelle n°35.

Ledit immeuble est immatriculé à la conservation foncière (T.F. n°21691 Ariana dénommé "Menzel Essaadi" d'une superficie de 88 m² fractionné en 88 parts et composé de la parcelle n°34 du plan de lotissement du titre foncier n°23930 Tunis).

Mise à prix : 160.076,000 Dinars frais et honoraires taxés en sus.

Date et lieu de la vente : lundi 7/3/2022 au tribunal de première instance de l'Ariana sis à l'Ariana à partir de 9h du matin.

Observations : l'immeuble peut être visité tous les jours aux horaires de travail.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers (1/3) de la mise à prix et pour les étrangers il est obligatoire en plus d'obtenir une autorisation préalable du gouverneur de la région.

2022400256VEPA1

---

## Avis aux créanciers

**Désignation d'un mandataire de justice**

**Café Mathilde**

**Place 3 Août Monastir**

**MF : 1516809H**

En vertu de jugement de tribunal de la décision rendue par la cour d'appel de Monastir sous le n°7434 du 18/11/2021 et confirmant le jugement de référé rendu par le tribunal de première instance de Monastir sous le n°29270 au 3/02/2020 relatif à la désignation d'un mandataire de justice pour le fonds de commerce «café Mathilde» sis au croisement Av Habib Bourguiba et Place 3 Août Monastir, et en vertu de la décision du 28/2/2020 : Maître Yassine Boudriga, sis à B5-28 complexe Bordj Khefacha 5060 Monastir, Tel 98712102/73907308, est désigné mandataire de justice sur le fonds «café Mathilde».

2022S00135VEPA2

---

**Appel d'offre pour la vente d'un bien immobilier non Immatriculé**

**Société Générale de Transport de Marchandises «SOGETRAM»**

**Société anonyme**

**Siège social : Rue Abou el Kacem Chebbi - Gabès**

**MF : 034085G**

**N° RC : B1126241997**

**Jugement de Faillite n°17 du 5/4/2004**

Dans le cadre de l'affaire n°17 le syndic de faillite de la société «SOGETRAM» Abdeljalil Bouchaala informe le public qu'il propose la vente de gré à gré selon le cahier des charges d'un bien immobilier non immatriculé d'une superficie de 28251 m², situé à Laamarat Route principale n°1 Km 26 Gabès et ce à compter de la publication du présent avis.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre doit retirer le cahier de charges, auprès du secrétaire du président du Tribunal de 1ère instance de Gabès, ou du bureau du syndic de faillite sous indiqué et de prendre au préalable un rendez-vous avec le syndic de faillite pour visiter le bien.

Les offres doivent être adressées sous plis fermé en portant que les mentions suivantes "offre d'acquisition de bien immobilier non immatriculé à ne pas ouvrir" au bureau de syndic de faillite sis à Route de Gremda Km 0.5

Immeuble Assma palace Sfax Tél : 74 404 617 - 98 411 940 au plus tard le Samedi le 12/02/2022 à 17H pour son Instruction par la chambre commerciale le 14/02/2022.

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter le bureau de Syndic de Faillite.

2022X00157VEPA2

---

**Jugement en référée : Nomination d'un séquestre sur**

**La succession du défunt**

**Abderrahman Ben Amor Riahi**

En vertu d'un jugement en référé n°18227 rendu par le président du Tribunal de Première Instance de Béja le 14/12/2021, il a été décidé la nomination de Mr Abdelfateh Trabelsi, en qualité de séquestre sur la succession du défunt Abderrahman Ben Amor Riahi pour le gérer et assurer les revenus après déduction des dépenses jusqu'à la fin de l'état de communité entre les parties et la nomination de Mme Fatma Behri Juge commissaire.

Tous les intéressés peuvent contacter le mandataire de justice susmentionné à l'Immeuble el Fehri 2ème étage Mdjez el Beb Béja.

2022400248VEPA2

---

**Appel d'offre cession d'un complexe Touristique et immobilier**

**Hôtel Corniche Palace Route de la Corniche Bizerte 7000 Bizerte**

**I.U : 0040519M**

En vertu de la décision du tribunal de Bizerte dans le cadre de l'affaire de redressement n°32 de la SHT Douja le contrôleur d'exécution met en vente globalement ou séparément un complexe touristique et immobilier sise à la route touristique corniche Bizerte composé de 4 lots : un hôtel touristique dans son état d'une capacité de 506 lits accédant directement à la plage, un terrain mitoyen d'une superficie de 9024 m² accédant directement à la plage. L'Agence Foncière Touristique a autorisé son affectation à un complexe immobilier touristique, un complexe commercial d'une superficie de 2830 m² en état de délabrement et dont la caractéristique, selon le plan d'aménagement urbain de la ville de Bizerte, H : 20m, R+5, une villa de très haut standing d'une superficie de 2018m². Les personnes intéressées peuvent retirer le dossier d'appel d'offre au bureau du contrôleur d'exécution sis Centre Dorra Bloc B bureau n°6 2ème étage Manar3 contre paiement de 200 DT (Tél : 71.888.817).

Les offres doivent être adressées par rapide poste ou par lettre recommandée avec AR au nom de Mr Fethi Said contrôleur d'exécution Centre Dorra Bloc B bureau n° 2ème étage Manar 3 Tunis 2092 sous pli fermé portant la mention ne pas ouvrir appel d'offre "Douja" "Dernier délai pour la réception des offres le 31 mars 2022".

2022400254VEPA2

---

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Attijari Sicar**

**SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE**

**Au capital de 26 455 500 dinars**

**FILIALE D'ATTIJARI BANK**

**Siège social : Rue des Lacs de Mazurie Les Berges du Lac - 1053 Tunis**

**R.C : B171101997 Tunis**

**M.F : 601571B/A/M/000**

**RNE (Identifiant unique) : 0601571B**

Les actionnaires de la société «Attijari Sicar» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 1er mars 2022 à 14h30h au siège d'Attijari Bank sis à rue Hédi Karray lot n°12 - Centre Urbain Nord - 1050 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021

- Affectation du résultat de l'exercice 2021

- Quitus aux Administrateurs

- Fixation du montant des jetons de présence

- Nomination d'un Administrateur.

2022R00237SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2022**

**SICAV CROISSANCE**

**Société d'Investissement à Capital Variable**

**Loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 (Jort n°59)**

**Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.**

**RNE : 723624 Y**

Messieurs les actionnaires de la Société SICAV CROISSANCE sont informés que l'assemblée générale ordinaire se tiendra le mardi 15 mars 2022 à 9 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2021,

- Lecture des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des opérations y mentionnées,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs.

- Renouvellement des mandats de deux administrateurs.

Dans le contexte actuel de l'épidémie de coronavirus, l'assemblée générale se tiendra à distance par le biais de moyens de communication audiovisuelle garantissant la diffusion en direct de la réunion. Les actionnaires seront informés des modalités de la tenue de l'assemblée par lettre individuelle.

2022R00241SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2022**

**SICAV RENDEMENT**

**Société d'Investissement à Capital Variable**

**Loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 (Jort n°59)**

**Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis**

**RNE : N°0381738 F**

Messieurs les actionnaires de la Société SICAV RENDEMENT sont informés que l'assemblée générale ordinaire se tiendra le mardi 15 mars 2022 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2021,

- Lecture des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des opérations mentionnées,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Renouvellement du mandat d'un administrateur.

Dans le contexte actuel de l'épidémie de coronavirus, l'assemblée générale se tiendra à distance par le biais de moyens de communication audiovisuelle garantissant la diffusion en direct de la réunion. Les actionnaires seront informés des modalités de la tenue de l'assemblée par lettre individuelle.

2022R00242SANB3

---

**Société des Eaux Minérales «CHIFA»**

**Société anonyme**

**Au capital de 7.000.000 Dinars**

**Siège social : Zone Industrielle El Afrane Jebel Jeloud - 1009 - El Ouardia**

**I.U : 1375571 V**

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 02 Mars 2022 à 10h au siège de la Société sis à El Afrane Djebel Djelloud 1009 Ouardia, pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital de la société;

2. Modification des statuts de la société en conséquence;

3. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2022R00251SANB3

---

**Convocation**

**BSB SERVICE & PARTS.SA**

**Siège social : 11, Rue Kamel Atatürk - Tunis**

**IU : 1211087 F**

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'AGE qui se tiendra le jeudi 3/3/2022 à 11H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les motifs et les modalités de l'augmentation du capital;

- Augmentation du capital;

- Modification de l'objet social;

- Approbation du nouveau contrat de location et transfert du siège social;

- Mise à jour des statuts ;

- Pouvoirs et formalités.

Tous les documents de cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de l'assemblée.

2022400250SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**BAOBAB TUNISIE SA**

**Société anonyme**

**Au capital de 12.000.000 Dinars**

**Siège social : 65, Avenue Alain Savary, 1002, Tunis**

**Identifiant Unique : 1314598 V**

Messieurs les actionnaires de la société BAOBAB TUNISIE SA sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 01 mars 2022 à 10 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

- Augmentation de capital

- Modification de l'article 6 des statuts de la société

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2022400252SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Attijari Recouvrement**

**S.A au capital de 1.000.000 DT**

**Siège social : Rue Abou Hamed El Ghazeli Résidence Omar - Bloc A - 3ème étage - Montplaisir - 1073**

**RC : B19512001**

**MF : 754374 V/M/A**

Les actionnaires de la Société Attijari Recouvrement, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 16 février 2022 à partir de 14H30, au siège social de la Banque Attijari de Tunisie, sis au 24 rue Hédi Karray - centre Urbain Nord - 1080 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021 ;

2. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/2021 et approbation des conventions réglementées ;

3. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

4. Nomination d'un nouvel commissaire aux comptes;

5. Quitus aux administrateurs ;

6. Fixation des montants des jetons de présence;

7. Pouvoirs en vue des formalités.

2022400257SANB3

## Sociétés à responsabilité limitée

**Convocation à une assemblée générale extraordinaire**

**en date du vendredi 25/2/2022**

**Société PLANET PHONE COM**

**SARL au capital de 1.000 Dinars Tunisiens**

**Cité BOUKHZAR BOUHSINA SOUSSE**

**MF et IU : 096156 8J**

Les associés de la société PLANET PHONE COM, les séquestres judiciaires des participations confisquées par l'Etat (Hayet Ben Ali, Akram Bouaouina et Douraid Bouaouina) et Mr le Président du comité de confiscation des biens revenant à l'Etat sont convoqués pour la tenue d'une assemblée générale extraordinaire en date du vendredi 25 février 2022 à 9h au tribunal de première instance de Tunis (la kasba) (bureau du juge de confiscation et des séquestres).

Ordre du jour :

- Levée et arrêt de l'administration judiciaire de la société PLANET PHONE COM.
- Quitus à l'administrateur judiciaire pour la période de l'administration.

2022400259SRLB3

# *DIVERS*

## Avis au public

**Déclaration de perte de titre de propriété**

Mr Béchir Ben Ammar Ben Ali Dlaili titulaire de CIN n°05657508 déclare la perte du titre foncier constitutif du titre foncier n°20561 Bizerte suite au certificat de perte délivré par la sécurité nationale cité Ennajeh Menzel Bourguiba n°48 en date du 25/01/2022.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 3/02/2022.

2022T00133DIVD2

**Avis**

Monsieur Ahmed Ben Mhamed Teboulbi titulaire de CIN 04002845 délivrée à Tunis le 18/5/2018 annonce qu'il a perdu le titre de propriété n°15/65101 relatif au titre foncier n°23641 Monastir sis à Moknine et d'une superficie 189 m², et en ce cas elle a obtenu un certificat de perte édité par le chef de poste de police nationale de Moknine daté le 31/01/2022 sous numéro 56.

2022S00133DIVD2

**Perte d'un titre de propriété**

Madame Sarra Bent Mohamed Ben Mabrouk Kahia, déclare la perte du titre de propriété n°03/12186 daté le 21/6/2006 objet de titre foncier n°16580 Mahdia.

Située à Hbira gouvernorat Mahdia une attestation de perte a été délivrée par le poste de la garde nationale de Awaled Chamekh sous le n°3780 du 01/02/2022.

2022S00138DIVD2

# SICAV RENDEMENT

*Société d'Investissement à Capital Variable*
*Loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (Jort N° 59)*
*Agrément du ministère des finances du 8 avril 1992*
*Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.*
*RNE : 0381738F*

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

(en Dinars Tunisiens)

| ACTIF | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|---|---|
| **Portefeuille-titres** | **309 124 106** | **295 995 099** |
| Obligations et valeurs assimilées | 309 124 106 | 295 995 099 |
| **Placements monétaires et disponibilités** | **116 234 731** | **230 147 750** |
| Placements monétaires | 116 234 722 | 230 147 473 |
| Disponibilités | 9 | 277 |
| **Créances d'exploitation** | - | - |
| **TOTAL ACTIF** | **425 358 837** | **526 142 849** |
| **PASSIF** | | |
| Autres créditeurs divers | 147 689 | 232 974 |
| **TOTAL PASSIF** | **147 689** | **232 974** |
| **ACTIF NET** | | |
| **Capital** | **405 523 289** | **501 169 895** |
| **Sommes distribuables** | **19 687 859** | **24 739 980** |
| Sommes distribuables des exercices antérieurs | 1 494 | 1 324 |
| Sommes distribuables de l'exercice | 19 686 365 | 24 738 656 |
| **ACTIF NET** | **425 211 148** | **525 909 875** |
| **TOTAL PASSIF ET ACTIF NET** | **425 358 837** | **526 142 849** |

## ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|---|---|
| **Revenus du portefeuille-titres** | **15 543 568** | **13 860 990** |
| Revenus des obligations et valeurs assimilées | 15 543 568 | 13 860 990 |
| **Revenus des placements monétaires** | **11 028 798** | **14 002 212** |
| **TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS** | **26 527 366** | **27 863 202** |
| **Charges de gestion des placements** | **(3 372 060)** | **(3 534 954)** |
| **REVENU NET DES PLACEMENTS** | **23 200 306** | **24 328 248** |
| **Autres produits** | **450** | **288** |
| **Autres charges d'exploitation** | **(582 670)** | **(618 818)** |
| **RESULTAT D'EXPLOITATION** | **22 618 086** | **23 709 718** |
| **Régularisation du résultat d'exploitation** | **2 931 721** | **1 028 938** |
| **SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE** | **19 686 365** | **24 738 656** |
| Régularisation résultat d'exploitation (annulation) | 2 931 721 | (1 028 938) |
| Variation des plus ou moins values potentielles sur titres | 1 905 731 | 1 648 789 |
| Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres | 0 | 0 |
| **RESULTAT NET DE L'EXERCICE** | **24 523 817** | **25 358 507** |

# *ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DECEMBRE 2021*

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|---|---|
| **Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation** | **24 523 817** | **25 358 507** |
| Résultat d'exploitation | 22 618 086 | 23 709 718 |
| Variation des plus ou moins values potentielles sur titres | 1 905 731 | 1 648 789 |
| Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres | - | - |
| **Distribution de dividendes** | **(21 659 002)** | **(23 140 553)** |
| **Transactions sur le capital** | **(103 563 542)** | **74 754 061** |
| **Souscriptions** | 588 748 460 | 1 124 842 166 |
| * Capital | 564 977 036 | 1 073 369 885 |
| * Régularisation des sommes non distribuables | 1 008 404 | 2 170 126 |
| * Régularisation des sommes distribuables | 22 763 020 | 49 302 155 |
| **Rachats** | (692 312 002) | (1 050 088 105) |
| * Capital | (662 278 898) | (1 000 795 828) |
| * Régularisation des sommes non distribuables | (1 258 879) | (2 104 129) |
| * Régularisation des sommes distribuables | (28 774 225) | (47 188 148) |
| **Variation de l'actif net** | **(100 698 727)** | **76 972 015** |
| **Actif net** | | |
| * En début de l'exercice | 525 909 875 | 448 937 860 |
| * En fin de l'exercice | 425 211 148 | 525 909 875 |
| **Nombre d'actions** | | |
| * En début de l'exercice | 5 006 777 | 4 279 254 |
| * En fin de l'exercice | 4 034 711 | 5 006 777 |
| **Valeur liquidative** | **105,388** | **105,040** |
| **Taux de rendement** | **5,04%** | **5,04%** |

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2022R00243BCFA5

## *SICAV CROISSANCE*

*Société d'Investissement à Capital Variable*
*Loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 JORT N° 59*
*2, Rue de Turquie 1001 Tunis*
*Agrément N° 00.394 DU 02/11/2000*
*RNE : 723624/Y*

### BILAN ARRETÉ AU 31 DECEMBRE 2021

| *ACTIF* | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|---|---|
| **Portefeuille-titres** | **10 701 262,391** | **9 579 192,086** |
| Actions et droits rattachés | 9 337 118,107 | 8 778 031,502 |
| Obligations et valeurs assimilées | 797 684,000 | 200 332,000 |
| Titres OPCVM | 566 460,284 | 600 828,584 |
| **Placements monétaires et disponibilités** | **3 116 863,765** | **2 968 574,426** |
| Placements monétaires | 3 116 491,192 | 2 968 135,523 |
| Disponibilités | 372,573 | 438,903 |
| **Créances d'exploitation** | **0,420** | **31 655,705** |
| **TOTAL ACTIF** | **13 818 126,576** | **12 579 422,217** |
| *PASSIF* | | |
| **Autres créditeurs divers** | 14 626,849 | 15 664,321 |
| **TOTAL PASSIF** | **14 626,849** | **15 664,321** |
| *ACTIF NET* | | |
| **Capital** | 13 119 628,205 | 12 329 505,508 |
| **Sommes distribuables** | | |
| Sommes distribuables de l'exercice clos | 30,733 | 0,746 |
| Sommes distribuables de l'exercice | 683 840,789 | 234 251,642 |
| **ACTIF NET** | **13 803 499,727** | **12 563 757,896** |
| **TOTAL PASSIF ET ACTIF NET** | **13 818 126,576** | **12 579 422,217** |

### ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|---|---|
| **Revenus du portefeuille-titres** | **637 547,720** | **169 259,670** |
| Dividendes | 611 219,720 | 154 463,670 |
| Revenus des obligations et valeurs assimilées | 26 328,000 | 14 796,000 |
| **Revenus des placements monétaires** | **138 856,100** | **209 075,025** |
| **TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENTS** | **776 403,820** | **378 334,695** |
| **Charges de gestion des placements** | (92 460,940) | (95 752,044) |
| **REVENU NET DES PLACEMENTS** | **683 942,880** | **282 582,651** |
| **Autres charges** | (30 311,194) | (29 931,049) |
| **RESULTAT D'EXPLOITATION** | **653 631,686** | **252 651,602** |
| Régularisation du résultat d'exploitation | 30 209,103 | (18 399,960) |
| **SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE** | **683 840,789** | **234 251,642** |
| Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) | (30 209,103) | 18 399,960 |
| Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres | (111 068,691) | (754 634,547) |
| Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres | 124 433,156 | (82 254,980) |
| Frais de négociation de titres | (3 968,686) | (1 160,788) |
| **RESULTAT NET DE L'EXERCICE** | **663 027,465** | **(585 398,713)** |

## *ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DÉCEMBRE 2021*

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|---|---|
| **VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION** | **663 027,465** | **(585 398,713)** |
| Résultat d'exploitation | 653 631,686 | 252 651,602 |
| Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres | (111 068,691) | (754 634,547) |
| Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres | 124 433,156 | (82 254,980) |
| Frais de négociation de titres | (3 968,686) | (1 160,788) |
| **DISTRIBUTION DE DIVIDENDES** | **(234 224,480)** | **(535 655,520)** |
| **TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL** | **810 938,846** | **(1 000 971,664)** |
| **Souscriptions** | | |
| - Capital | 1 068 897,117 | 2 043,139 |
| - Régularisation des sommes non distribuables | 2 735,451 | (37,289) |
| - Régularisation des sommes distribuables | 45 248,658 | 78,071 |
| **Rachats** | | |
| - Capital | (293 239,692) | (1 045 503,414) |
| - Régularisation des sommes non distribuables | 2 334,042 | 60 925,920 |
| - Régularisation des sommes distribuables | (15 036,730) | (18 478,091) |
| **VARIATION DE L'ACTIF NET** | **1 239 741,831** | **(2 122 025,897)** |
| **ACTIF NET** | | |
| En début de l'exercice | 12 563 757,896 | 14 685 783,793 |
| En fin de l'exercice | 13 803 499,727 | 12 563 757,896 |
| **NOMBRE D'ACTIONS** | | |
| En début de l'exercice | 44 905 | 48 480 |
| En fin de l'exercice | 47 730 | 44 905 |
| **VALEUR LIQUIDATIVE** | **289,200** | **279,785** |
| **TAUX DE RENDEMENT** | **5,23%** | **(3,99%)** |

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le Bulletin Officiel du CMF

2022R00244BCFA5